

Réf: Dossier N° : 16652

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « D & KO ENTREPRISES » en abrégé «DKE »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI MAIRIE, 10 BP 1002 ABIDJAN 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Septembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 04 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « D & KO ENTREPRISES » en abrégé «DKE ».

Objet: Travaux publics et construction bâtiments, gestion immobilière, fourniture et entretien de matériel informatique, prestation de service divers ; Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI MAIRIE, 10 BP 1002 ABIDJAN 10

GERANT: Monsieur KONE YACOUBA.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20803 du 04/09/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7670 du 04/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

